



Communiqué de Presse paru le 22 juillet 2010

## L'UMIH SE FELICITE D'UN EVENTUEL REPORT DE L'APPLICATION DES NOUVELLES NORMES DE SECURITE INCENDIE DANS LES HOTELS

Laurent Duc, président de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie Française, Thierry Grégoire, président de la Fédération Nationale des Professions Saisonnnières et Bertrand Lecourt, président de la Fédération de l'Hôtellerie Familiale Nationale, se félicitent de l'annonce par Hervé Novelli, secrétaire d'Etat au Tourisme, d'un possible report de l'application des nouvelles règles de sécurité incendie dans les hôtels de 5<sup>e</sup> catégorie (qui accueillent moins de 100 personnes) en 2015 au lieu de 2011.

En effet, selon un rapport réalisé par le Contrôle général économique et financier, « si les textes restent en l'état, 3 000 à 4 000 hôtels familiaux sur 18 000 risquent de mettre la clé sous la porte d'ici à cinq ans, 30 000 emplois directs et indirects sont menacés et les pertes de chiffre d'affaire pourraient s'élever à 4 milliards d'euros ».

Bertrand Lecourt, président de la Fédération de l'Hôtellerie Familiale Nationale en charge de ce dossier à l'UMIH, avait rencontré le rapporteur de ce rapport au printemps pour lui faire part des difficultés rencontrées par les hôteliers. Il se réjouit que « les différents Ministères concernés aient pris en compte les propositions de l'UMIH et qu'ils envisagent de faire coïncider l'entrée en vigueur des normes de sécurité incendie avec celles de l'accessibilité en 2015 ».

Pour l'UMIH « c'est une décision économiquement intelligente. Ce report donnerait du temps aux hôteliers et nous aiderait à maintenir notre offre et notre rang de première destination touristique mondiale ».

Une réunion interministérielle doit se tenir à la rentrée pour évoquer cet éventuel report, et le cas échéant, en définir les modalités d'application.